

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 24 février 2022

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Bernard MALIN.

Excusés : Sébastien LABRY, Julien NECTOUX, Christine CLERMIDY.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes** :

- Présentation et validation de la convention portant sur le partenariat pour la répartition des charges de fonctionnement de la cabine de télé-médecine de Saint-Julien-Sur-Reyssouze ;
- Présentation et avis sur le Pacte de Gouvernance 2020-2026 établi par Grand Bourg Agglomération ;
- Attribution du studio situé 75 Rue de la Mairie à Madame PLAIDEAU Christelle ;
- Validation du devis de l'entreprise HENRI JULIEN pour l'achat d'une armoire de rangement pour l'Espace la Gerris ;
- Validation des devis de l'entreprise AIN BUREAU CLASS pour l'achat de 20 tables et de 2 charriots de manutention, pour l'Espace la Gerris ;
- Validation des devis de l'entreprise SAONE ET LOIRE PAYSAGES, pour équipements extérieurs à l'Espace la Gerris ;
- Validation des devis de l'entreprise GRUEL MENUISERIES pour le changement des menuiseries de la Boulangerie (local professionnel et logement).

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON